

La reprise

Après des congés d'été sous le signe du beau temps, de la chaleur et de la sécheresse, il est temps pour tous de reprendre le chemin de notre quotidien. Les programmes d'activités des associations sont prêts ou se peaufinent et la rentrée scolaire s'est déroulée dans la joie des retrouvailles. Nous espérons que vous avez tous passé de bonnes vacances et sommes heureux de voir la vie communale reprendre avec les différentes activités et manifestations.

Précaution avec la grippe A

Évitez tout contact direct avec des personnes qui semblent souffrantes, qui ont de la fièvre et qui toussent.

Ayez toujours sur vous des mouchoirs jetables et servez-vous-en pour vous couvrir la bouche et le nez lorsque vous toussiez ou éternuez.

Jetez dès que possible les mouchoirs usagés dans une poubelle.

Lavez-vous régulièrement les mains avec du savon et de l'eau ou avec une lotion à base d'alcool.

Nettoyez régulièrement les surfaces pour éliminer le virus.

Dites à vos proches et aux autres de faire de même.

Si vous pensez que vous avez la grippe, évitez tout contact avec les autres et contactez votre médecin.

Ces recommandations pourront être adaptées en fonction de l'évolution des connaissances sur la virulence du virus et de son comportement dans l'environnement.

A vos agendas, ce qu'il faut retenir...

Septembre

Samedi 19 Septembre :

Journées du patrimoine, accueil en Mairie à partir de 10h00.

Samedi 26 Septembre :

Repas champêtre organisé par l'association AVENIR à partir de 12h00 sur le champ du Planchon. Inscription jusqu'au 23/10 au 04 76 89 43 30 ou par mail annie.culet@imag.fr

Dimanche 27 Septembre :

Marché Fermier de Venon 10h00-17h00, ferme de Pressembois sur le thème des vendanges.

Mardi 29 Septembre :

Conseil Municipal à 21h00 en Mairie.

Octobre

Vendredi 9 Octobre :

Concert des CRAZY CATS en souvenir de Sidney BECHET à partir de 20h00 au « Belvédère » de St Martin d'Uriage. Tarifs 5€ – 10€, réservation conseillée, renseignements au 04 76 89 10 27.

Samedi 10 Octobre :

Vide grenier organisé par l'APE. Réservation des stands au 06 42 91 45 57.

Samedi 17, Dimanche 18 Octobre :

Mini stage de remise en forme (deux fois 2 heures) organisé par l'Amicale Venonaise.

Dimanche 25 Octobre :

Marché Fermier de Venon 10h00-17h00, ferme de Pressembois.

Novembre

Mercredi 11 Novembre :

Cérémonie de l'Armistice de 1918.

Mercredi 18 Novembre :

Débat sur l'agriculture pour la semaine de la solidarité internationale dont le thème est « la fin de la faim ». 20h – 22h dans la grande salle du bâtiment d'animation rural.

Venon info

Le prochain bulletin municipal sortira fin Octobre – début Novembre, tous les articles, annonces et informations doivent nous parvenir au plus tard le 30 Septembre.

Vente de brioches

Des Venonais passeront durant le 1^{er} week-end d'Octobre pour vendre des brioches au profit de l'ADMR (CCAS). Merci de leur réserver le meilleur accueil, nous sommes de plus en plus nombreux à faire appel à leurs services.

Journées du patrimoine

Programme sur la commune: les archives, l'église, les fours à pain du Reynet, le chateau, le chêne, l'exposition de l'ancienne pompe à bras des pompiers de Venon sur la place de la Mairie.

Contrôles de vitesse

La gendarmerie effectue une nouvelle campagne sur la commune.

Révision des listes électorales

La prochaine échéance électorale est pour Mars 2010, elle concernera les élections régionales. Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales doivent faire la démarche auprès de la mairie avant le 31/12/2009. Il vous suffit de vous présenter en mairie, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. L'avis informant les électeurs des formalités à accomplir est affiché en mairie.

Obligation d'entretien

L'approche de l'automne est la période propice à la taille des haies, durant le week-end, merci de respecter les horaires (samedi 9h00-12h00 puis 14h00 – 19h30, dimanche 10h00-12h00) si vous utilisez un outil motorisé de taille ou de bricolage.



Travaux forestiers

Fin des travaux de création de zones de retournement pour faciliter l'exploitation du bois sur la commune.

Intercommunalité

Le conseil municipal a demandé l'adhésion de la commune à la Metro. Les résultats du vote sont 8 voix pour la Metro, 4 pour le Pays Gresivaudan et 2 bulletins blancs. La délibération est consultable en Mairie.

Sécheresse

Maintien des restrictions d'utilisation de l'eau sur la commune.

Brûlage des végétaux

La prochaine période d'autorisation débute le 1^{er} octobre sous réserve d'autorisation préfectoral.

Enquête publique

Par arrêté n° 66/2009 du 1er septembre 2009, le Maire de Venon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification N°2 du plan d'occupation des sols approuvé par délibération du conseil municipal le 07/07/2000 et qui a fait l'objet d'une modification N°1 approuvée par le Conseil Municipal le 07/03/2008. L'enquête publique aura lieu du 21/09/2009 au 23/10/2009.

Monsieur Francis Pernois a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Grenoble. L'enquête publique se déroulera à la mairie de Venon aux jours et heures habituels d'ouverture (le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le mardi de 9h00 à 12h30 et le vendredi de 9h00 à 14h00). Le commissaire enquêteur recevra les habitants en mairie les 21/09/2009 et 09/10/2009 de 9h00 à 12h00, et le 23/10/2009 de 11h00 à 14h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie.